Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20200611-20-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

20 mai 2020

Date de la réunion :

11 juin 2020

N°20.2020

Objet de la délibération :

Objet de la délibération :

Administration Générale – Opérations électorales – Autorisation donnée au Président pour ester en justice

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **11 juin 2020**

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, **le 11 juin, à 14H30,** le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI.

Nombre de membres en exercice : 21

Membres présents :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Anne-Marie HUBERT, Catherine LHÉRITIER, Christian MARY, Nicole ROGER, Christophe THORIN

Suppléants : Didier HEITZ suppléant de Pascale OGEREAU, Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU

Pouvoirs :

Gérard CHOPIN a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Pascal GOUBERT de CAUVILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Eric MARTELLIERE a donné pouvoir à Catherine LHÉRITIER
Claude BORDIER a donné pouvoir à Claire GRANGER

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Janine CHARRIER, Marie-Claude DAMERON, Emmanuèle NEDEY, Pascale OGEREAU, Didier PIGOREAU

Membre absent : Joël DEBUIGNE

Assistait également à la réunion Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED a été désigné secrétaire de séance.

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration que le renouvellement des représentants au conseil d'administration interviendra, en principe, en octobre 2020.

Dans le cadre de ces opérations électorales et selon les dispositions de l'article 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Président à représenter le Conseil d'Administration pour tout litige relatif aux élections et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20200611-20-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'autoriser le Président à représenter le Conseil d'Administration pour tout litige relatif aux élections et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 18 juin 2020
Exécutoire le : 18 juin 2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI

CENTRE de GESTION de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Département de Loir-et-Cher

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 11 juin 2020

Le Président,

Jean-Marc MORETTI

CENTRE de GESTION de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Département de Loir-et-Cher